



**Ma Thèse en 180 secondes
concours en République de Moldova
édition 2023**

Cahier du candidat

(Document adapté aux recommandations rédigées par l'ACFAS)

Contact :

Agence Universitaire de la Francophonie Europe Centrale et Orientale
Bureau National AUF - Moldova
78, rue 31 August 1989, UTM, bur.2-212
Chisinau, République de Moldova
Courriel : mt180-moldova@auf.org



MINISTERUL EDUCAȚIEI
ȘI CERCETĂRII
AL REPUBLICII MOLDOVA



I-Présentation générale

1. Ma thèse en 180 secondes, qu'est-ce que c'est ?

Proposé en République de Moldova pour la quatrième année par le Bureau National AUF – Moldova de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le concours **Ma thèse en 180 secondes** permet à des **doctorants** en cours de thèse ou docteurs depuis l'année universitaire précédente de présenter leur sujet de recherche en termes simples, à un auditoire profane et diversifié.

Chaque participant doit faire, **en trois minutes**, un exposé concis et convaincant de son sujet de recherche.

Un appel à candidature est lancé et relayé à l'ensemble des universités et des instituts de recherche de la République de Moldova, afin que les doctorants intéressés s'inscrivent au concours.

Ce concours est organisé en trois temps :

- 1) **La période d'inscriptions** permettra d'identifier le nombre de participants et d'organiser en conséquence la finale nationale à Chisinau.
- 2) La **finale nationale** déterminera le ou la gagnant(e) du concours en République de Moldova. Cette finale sera organisée à Chisinau en présence d'un public.
- 3) Un jury international fera une **sélection complémentaire** parmi les finalistes nationaux de la région Europe centrale et orientale. En fonction des résultats, les personnes sélectionnées pourront participer à la **finale internationale** qui aura lieu à Rabat (Maroc).

2. Historique

Le concours **Ma thèse en 180 secondes** est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT_{MC}), lancé pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

Le concept a été repris en 2012 au Québec par l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) qui a souhaité étendre le projet à l'ensemble des pays francophones. La France a ainsi instauré ce concours en 2014, et la République de Moldova en 2019.

La première édition de la finale internationale du concours a été organisée en 2014 à Montréal, à laquelle ont participé 4 pays francophones : la Belgique, la France, le Maroc et le Québec.

Depuis, le nombre de pays participants à la finale internationale du concours ne fait qu'augmenter, allant jusqu'à 33 pays en 2022.

3. Pourquoi participer ?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* offre une occasion unique aux participants de **parfaire leurs aptitudes en communication**, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur recherche dans l'espace public. Il offre ainsi l'occasion de **faire connaître le doctorat**.

Il permet également de faire la promotion des études supérieures francophones auprès notamment des étudiants de premier cycle.

Enfin, formidable **exercice de médiation scientifique**, il permet de montrer la dynamique de la recherche roumaine et de renforcer le dialogue sciences et société.



4. Prix

Lors de la finale nationale trois prix du jury (**1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix**) seront délivrés par les organisateurs et les partenaires du concours.

Un **prix du public** sera également remis lors de la finale nationale.

Seule l'obtention du 1^{er} prix du jury lors de la finale nationale permet l'accès à l'étape suivant du concours (présélection régionale) et ensuite à la finale internationale.

5. Dates à retenir

Mois	Tâches
04 mai 2023	Lancement de l'édition nationale 2023
	Inscriptions à l'adresse électronique suivante : mt180-moldova@auf.org Plus d'informations : www.auf.org
23 juin 2023	Clôture de l'appel à candidature
16 juin 2023	Finale nationale à Chisinau
5 octobre 2023	Finale internationale à Rabat, Maroc



MINISTERUL EDUCAȚIEI
ȘI CERCETĂRII
AL REPUBLICII MOLDOVA



II-Critères d’admissibilité, règlements et critères d’évaluation

1. Critères d’admissibilité des doctorants au concours en République de Moldova

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d’admissibilité suivantes :

- Le/la candidat(e) doit être inscrit(e) ou avoir été inscrit(e) dans établissement d’enseignement supérieur ou de recherche de la République de Moldova, de l’année universitaire en cours à savoir l’année 2022-2023, ou avoir obtenu leur doctorat lors de l’année universitaire précédente, à savoir 2021-2022 ;
- Être inscrit(e) ou avoir été inscrit(e) dans un établissement d’enseignement supérieur ou de recherche dans un programme de doctorat recherche avec la rédaction d’une thèse (Ph.D.) ou avoir obtenu leur doctorat au cours des douze mois précédant la finale internationale ;
- Représenter le regroupement universitaire / l’université dans lequel le doctorant est inscrit ;
- Avoir informé de sa participation au concours son directeur de thèse et / ou financeurs et tutelles ;
- Présenter un état d’avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- S’exprimer en français ;
- Se rendre disponible aux différentes étapes du concours (cf. calendrier), - accepter de voir son image utilisée par les médias en lien avec le concours.

Tout candidat se présentant au concours doit tenir compte du calendrier défini pour ce concours (la date de la finale nationale et la période de la finale internationale qui se tiendra à Rabat (Maroc), le 5 octobre 2023.

Pour participer à l’édition 2023 de « Ma thèse en 180 secondes », les étudiants doivent s’inscrire à l’adresse suivante : mt180-moldova@auf.org

2. Règlement

Contraintes techniques

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Par un souci d’équité, elles s’appliqueront pendant la finale nationale et la finale internationale, à tous les participants, sans exception.

Départ

- Les participants ont **180 secondes** (3 minutes) pour présenter leur sujet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ou a été conduite ;
- Le chronomètre doit effectuer le décompte en partant de 180 secondes, jusqu’à 0 ;
- La personne gardienne du temps sera placée juste à côté de la scène. Quand le participant est prêt à commencer, il l’indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe établi au préalable avec le gardien du temps et le même pour tous les candidats. La personne gardienne du temps enclenchera alors le chronomètre. Autrement dit, le chronomètre part exactement en même temps que le signe du candidat. Le participant peut alors commencer



sa présentation ;

- Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

Interruption

- Sauf en cas de problème technique majeur, le chronomètre ne pourra en aucun cas être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a commis une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt) ;
- Un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas. Dans ce cas, l'animateur devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;
- Le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Visualisation

- S'il le désire, le participant pourra voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant) ;
- Si les moyens logistiques le permettent, un écran peut être installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte ;
- Si le participant le souhaite, la personne responsable du chronomètre pourra l'avertir par un signal visuel qu'il ne reste que 30 secondes avant la fin des 180 secondes (ex : agiter un drapeau).

Fin

- Un signal suffisamment reconnaissable (sonore ou visuel) indiquera quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans le cas où le candidat dépasse les 180'', il aura le choix : soit de continuer sa prestation et dans le même temps de se disqualifier pour la compétition, soit de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition ;
- La décision du jury est sans appel.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire **en français** ;
- Aucun accessoire **autre qu'une feuille de note** ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc. ;
- Le participant a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite ;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat pourra utiliser un micro-main, qu'il pourra disposer sur un pied de micro s'il le désire. Les organisateurs préviendront les candidats du matériel mis à leur disposition.



Support visuel

- Les candidats peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé ;
- Les candidats n'ont droit qu'à **une seule diapositive**, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène ;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français ;
- La diapositive ou visuel doit être en format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou jpg, résolution conseillée, 300 dpi et format 1920x1080 pixels ou 1024 × 768 selon le vidéoprojecteur de la salle). Dans les deux cas, toutes les diapositives des différents candidats seront intégrées dans un seul document Powerpoint ;
- Les participants devront s'assurer que **les images utilisées sont libres de droit** ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours ;
- Les noms et prénom du doctorant participant et le logo de son université ne devront pas apparaître sur le visuel ;
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé ;
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel peut différer de celui de la thèse menée par le doctorant de façon qu'il puisse vulgariser son sujet. Le titre complet et non vulgarisé de la thèse sera affiché sur une diapositive de présentation (préparée par l'institution organisatrice du concours) avec le prénom et le nom du candidat. Ce titre non vulgarisé sera également annoncé par l'animateur de la compétition avant chaque prestation.

3. Critères d'évaluation

Le jury portera une attention particulière au talent d'orateur du candidat et à sa capacité de vulgariser son projet de recherche.

Le rôle du jury, quel que soit le niveau de compétition, est de faire ressortir le/la candidat(e) qui l'aura le plus convaincu et qui représentera les valeurs du concours « Ma thèse en 180 secondes » et plus largement la diversité des acteurs de la recherche. Le jury se basera sur une grille d'évaluation qui sera identique pour tous les candidats.

Les membres du jury de la finale nationale et de la finale internationale se baseront sur les critères suivants pour évaluer les candidats :

Talent d'orateur (qualités rhétoriques et éloquence) et implication (note sur 6)

A titre d'exemple :

- Voix claire et assurée, rythme, fluidité gestuelle ;
- Présence sur scène, interaction avec le public ; Passion, caractère humain ;
- Intérêt personnel ou lien éventuel avec la société.

Vulgarisation (note sur 6)

A titre d'exemple :

- Langage accessible ; figures de style, titre et exemples pertinents ;



- Qualité de la diapositive (si utilisée).

Structuration de l'exposé (note sur 6)

A titre d'exemple :

- Exposé clair de l'objet de la thèse et des recherches menées ;
- Mise en contexte originale, enchaînement judicieux des idées ;
- Equilibre entre les différentes parties (introduction, développement, conclusion) de l'exposé.

Coup de cœur (2 points)

- Point particulièrement exceptionnel laissé à la libre discrétion de l'évaluateur.

III-Modalités d'accompagnement des candidats

1. Préparation et formation

Ma thèse en 180 secondes est un exercice de concision et de médiation qui nécessite une excellente préparation, tant au niveau du discours et de la prestance, qu'au niveau de la présentation du visuel sur PowerPoint.

Les candidats sont encouragés à prendre contact avec l'équipe du Bureau National AUF-Moldova (mt180-moldova@auf.org) pour d'éventuelles questions concernant la préparation de leur intervention. Cet échange pourra également être l'occasion d'échanger sur vos préférences concernant la logistique de la présentation.

Une formation sera proposée aux candidats intéressés à participer au concours afin de les aider à préparer leur prestation.

Inscriptions

Les candidats intéressés à participer au concours « Ma Thèse en 180 Secondes » en République de Moldova **ont du 04 mai au 06 juin 2023** pour s'inscrire.

Pour s'inscrire au concours, vous devez envoyer à l'adresse mt180-moldova@auf.org les documents suivants :

- Votre **justificatif d'inscription** au doctorat à l'université, pendant l'année universitaire en cours (2022-2023) ou le document justifiant que vous allez soutenir (ou avez soutenu) votre thèse de doctorat pendant cette année universitaire ou l'année universitaire précédente (2021-2022) ;
- La photocopie de votre **carte d'étudiant** ;
- Vos coordonnées complètes : nom, prénom, adresse courriel, adresse postale et numéro de téléphone portable (si vous en avez un) ;
- Le titre et le résumé de votre projet de recherche de doctorat complet non vulgarisé, ainsi que la date de dépôt de votre travail si celui-ci a déjà été déposé ;
- Le nom et le prénom de votre directeur de thèse ;
- Les coordonnées complètes de votre directeur de thèse et directeur d'unité : nom, prénom, adresse courriel valide, adresse postale et numéro de téléphone ;
- Votre photo (portrait) de bonne qualité (HD) que nous pourrions utiliser sur notre site Internet ou dans les médias sociaux afin de vous mettre en valeur ;



- Le logo de votre université ou faculté dans une résolution suffisamment bonne pour un affichage sur grand écran (.eps ou .psd).

La diapositive que vous utiliserez pour votre présentation à la finale nationale vous sera demandée dans un second temps.

Finale nationale

Les candidats éligibles participeront à la finale nationale qui se tiendra à Chisinau.

Les frais de transport des participants hors Chisinau seront pris en charge par les organisateurs du concours.

Jury

Le jury composé par les organisateurs du concours pour la finale nationale sera constitué de représentants de la communauté scientifique et de la culture scientifique, du monde économique et des médias. En cas de conflit d'intérêt, (par exemple si l'étudiant d'un membre du jury participe au concours), le juge doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

Animateur

L'animateur sera chargé de présenter les candidats, d'annoncer leur sujet de doctorat complet, de les encourager et de créer une ambiance conviviale et festive dans la salle.

Captation vidéo

La finale nationale du concours « Ma thèse en 180 Secondes » sera filmée.

En s'inscrivant au concours, chaque participant **accepte que son image puisse être diffusée et exploitée librement** sur les supports numériques de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube et site internet). Sur ces supports pourront être partagés des photographies des participants ainsi que les vidéos des différentes finales.

2. Finale internationale

Devant le nombre croissant de pays portés par l'AUF chaque année, il est nécessaire d'introduire une étape intermédiaire dans la sélection AUF. Cette étape intermédiaire consiste à organiser une sélection supplémentaire parmi les finalistes nationaux portés par l'AUF sans toutefois alourdir le déroulement du concours.

L'étape de sélection intermédiaire AUF a lieu au cours de la première semaine de juillet.

- Le jury de sélection est constitué de trois experts membres du Conseil Scientifique de l'AUF.
- Le jury procède à une séance commune de visionnage de l'ensemble des enregistrements vidéo des prestations des lauréats lors des finales nationales. L'appréciation des vidéos se fera uniquement pendant cette séance de visionnage commune qui réunira les membres du jury.
- Le jury est informé à l'avance des critères de sélection MT180, conformément aux règles de sélection de la finale internationale.
- La liste des 14 finalistes retenus est communiquée à l'issue de cette sélection.

Les frais de transport et d'hébergement du lauréat participant à la finale internationale seront pris en charge par les organisateurs du concours.

